

L'INFOLETTE

de la Mairie



Horaires

Lundi : 14h00 à 17h00

Mardi au vendredi : 9h00 à 12h00

Samedi : 10h30 à 12h00 (permanence)

Tél : 03 86 35 09 76

contact@venizy.fr - site : venizy.fr

Agence postale- bibliothèque

du lundi au vendredi : 16h00 à 18h30



JUIN 2022

L'humour est la plus saine des lucidités

MARCHÉ

17H
MERCREDI 15 JUIN
MARCHÉ D'ÉTÉ

COMMERCES DE BOUCHE

ARTISANAT
EPICERIE BIO

DÉAMBULATION MUSICALE

Le **Marché des 4 saisons** prend ses quartiers d'été, retrouvez nos commerçants à l'extérieur avec de nouveaux exposants.

Mercredi 15 juin : Animation musicale avec le groupe Yestoday



Et la présence d'un nouveau commerce d'épicerie fine Bio !

FÊTE DE LA MUSIQUE

VENIZY
21 juin 19h30

Organisé par
FOYER RURAL
&
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

Maison de la Culture

Apéro Musical

Foyer Rural & Amicale des Sapeurs Pompiers

Le Foyer Rural fera résonner les murs de la Maison de la Culture !! Venez fêter avec nous la Musique et le solstice d'été le **MARDI 21 JUIN** à partir de 19H30. L'Amicale des Sapeurs Pompiers se joint à nous pour une petite restauration, nous assurerons la buvette pour cet apéritif musical. Nous vous attendons nombreux !!!

FÊTE NATIONALE

13 ET 14 JUILLET

VENIZY

Retraite aux flambeaux - Feu d'artifice - Bal
Structures gonflables - Barbecue...

organisé par la mairie de Venizy

Cette année sonne la reprise des activités festives avec la collaboration des associations.

13 juillet :

- À partir de 20h30 : une petite restauration sera proposée par l'Amicale des Sapeurs-Pompiers avant et après la retraite aux flambeaux, la buvette sera tenue par le Foyer Rural.
- 21h30 : retraite aux flambeaux (départ à la nuit tombée)
- 23h00 : tir du feu d'artifice suivi d'un bal animé par DJ.

14 juillet

- 13h30 : inscription au concours de belote.
- 15h00 : structures gonflables pour tous les âges (Foyer Rural)
- 18h30 : le Maire et la municipalité vous offrent l'apéritif.
- 19h30 : barbecue organisé par l'Amicale des Sapeurs Pompiers.

C.C.A.S

Commande groupée de fioul premium : attention pour les retardataires, date butoir d'inscription le **vendredi 17 juin en Mairie au 03 86 35 09 76** (nom, prénom, adresse n° de téléphone et volume souhaité).

ÉLECTIONS

Élections législatives

Elles auront lieu les 12 et 19 juin 2022. Le bureau de vote se tiendra à la Maison de la Culture. 9h-19h

SOUVENIR

Afin d'honorer la mémoire du Maquis Horteur, la commémoration à la Stèle des Fourneaux aura lieu le **samedi 25 juin** : rendez-vous sur place à 11 H . La cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur.

CRÉANTON

La « renaturation » du lit du Créanton est très avancée. Les méandres ont été redessinés, des mares ont été créées et des plantes aquatiques ont été installées. L'ensemble est encore « à vif » mais on sent déjà combien le lieu sera agréable d'ici quelques années. Un sentier parcourra les deux rives permettant la promenade des piétons et des cyclistes. Plus de détails et de photos sur le site venizy.fr

D 30



Sans commentaire

RÉCURRENT

Recensement militaire



Les jeunes filles et les jeunes garçons, doivent se faire recenser à la mairie dans les trois mois suivant leur seizième anniversaire.

Nouveaux habitants

N'hésitez pas à venir prendre contact avec la mairie aux heures d'ouverture du secrétariat. (voir au recto)



DÉCHETS (verts)

I got the pelouse

Chaque année, à la même époque nous rappelons les créneaux horaires pendant lesquels les travaux domestiques bruyants sont tolérés. Chaque année, nous constatons que

ça ne sert à rien. Une petite minorité s'obstine à utiliser, à n'importe quelle heure, des tondeuses et des taille-bordures thermiques aussi assourdissants qu'un camion DUC empruntant la D30.

Toutes les études le montrent, nous avons, hélas, affaire à des mal-comprenants, plus à plaindre qu'à blâmer.

Dans un village comme le nôtre qui respire à pleins poumons la bienveillance, le respect d'autrui et la courtoisie, personne n'oserait imaginer que des citoyens ordinaires puissent, à ce point, mépriser leurs voisins sans que cette attitude soit liée à quelques troubles de la compréhension.

À ces stakhanovistes de l'agriculture pelousière intempestive, rappelons néanmoins l'arrêté municipal en vigueur.

Alors, quand tond-on ?

Horaires des tontes et travaux domestiques bruyants.

- de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 du lundi au vendredi (sauf jours fériés)
- de 9h à 12h et de 15h à 19h les samedis
- de 10h à 12h et de 16h à 18h les dimanches et jours fériés

Rappelons aussi (à tout le monde) qu'il existe des appareils électriques beaucoup plus silencieux et tout aussi efficaces que ces machins puants aux sonorités certes viriles mais absolument insupportables.

© Infolettre de Venizy Été 2022

